

**Votre dossier :**

## Le P.A.D.D

Le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D) décrit dans le détail comment la Communauté prévoit d'aménager et de développer le Pays de Mirepoix à l'horizon 2030.

Il définit les grandes orientations de la collectivité pour son territoire. Il a été élaboré par les élus communaux et correspond à leurs engagements politiques, basés sur la cohésion et la solidarité. Cette réflexion à l'échelle intercommunale prend en compte les spécificités de chaque commune du territoire afin de définir un projet global.

Les communes disposeront ainsi d'une ligne directrice dans leurs projets, permettant un développement cohérent à l'échelle du territoire.

Le socle du  
PLU



Toute l'actualité  
sur le site internet :

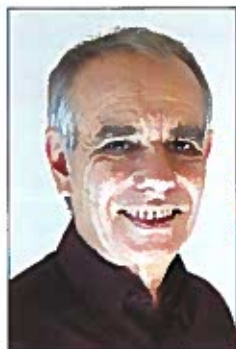
[www.paysdemirepoix.org](http://www.paysdemirepoix.org)

Nous contacter :  
Tél. 05 61 68 13 02

[contact@paysdemirepoix.org](mailto:contact@paysdemirepoix.org)

## Au SOMMAIRE

- P.A.D.D et Budget 2017 pages 2 et 3
- Les aménagements du lac de Montbel page 4
- Partenariat avec l'association Atout fruits et Service page 5
- Sentiers de randonnées pages 6 et 7
- Le service Enfance-Jeunesse page 8
- Médiathèque et public dit «empêché»



## L'édito

de Jean-Jacques MICHAU  
Président de la Communauté  
de Communes du Pays  
de Mirepoix

Notre préoccupation majeure est la rigueur financière. Cependant, le budget voté par les élus communautaires permet de mettre en œuvre des projets nouveaux et d'achever ceux déjà engagés.

L'investissement le plus important pour notre collectivité cette année, est la construction de la gendarmerie qui a devrait débuter d'ici quelques jours. Les travaux de voiries sur les communes de l'intercommunalité se poursuivent, ainsi que la mise en accessibilité de nos bâtiments publics. La piscine devenue intercommunale en 2016 va subir un diagnostic qui permettra de définir les travaux de réhabilitation à réaliser.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été élaboré. Il définit les grandes orientations de développement du territoire à échéance 2030. Le PADD est consultable à l'accueil de la communauté de communes et sur notre site internet. Nous allons engager maintenant la phase réglementaire durant laquelle seront formalisés le zonage et le règlement.

La saison touristique se prépare avec notamment l'entretien des sentiers de randonnées par l'équipe verte de la comcom et la poursuite de l'aménagement du lac de Montbel. Au mois de juillet les centres de loisirs intercommunaux et le secteur jeunesse proposent de nombreuses activités à nos jeunes enfants et adolescents. Enfin la médiathèque du Pays de Mirepoix propose des collections afin que les publics dit «empêchés» puissent avoir accès la lecture.

Je vous souhaite à tous de passer un bon été.

# Le P.A.D.D est sur de bons rails

Dans le cahier N°18 (juin 2016), nous vous relations les diverses démarches entreprises par le Conseil communautaire afin de doter le territoire d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Depuis, le projet a pris forme. Anne-Sophie KERBIRIOU, chargée de mission, a été recrutée pour animer la procédure, alors qu'un groupement de bureaux d'études composé d'urbanistes, architectes, écologues, paysagistes, a été désigné pour élaborer le document. Le mandataire de l'équipe est l'Atelier ATU dirigé par Adrien PUKROP.

Après la réalisation d'une première phase de diagnostic achevée en début d'année, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été élaboré. Le P.A.D.D. définit les grandes orientations de développement du territoire à échéance 2030. Il aborde différentes thématiques : aménagement de l'espace, urbanisme, équipement, habitat, transports et déplacements, développement économique, équipement commercial, loisirs, paysage, protection des espaces agricoles, naturels et forestiers, préservation ou remise en bon état des continuités écologiques et développement des communications numériques. Les

élus ont travaillé sur ce projet dans le cadre d'ateliers itinérants et territoriaux animés par le bureau d'études. Parmi les grandes orientations du PADD figurent le développement du tourisme, la préservation des terres agricoles, la requalification des centres-bourgs, la prise en compte de la trame verte et bleue, etc. Le débat sur les orientations générales du PADD a eu lieu le 20 mars en Conseil communautaire. Des réunions publiques sont prévues en juin pour présenter cette étape aux habitants. La phase réglementaire, durant laquelle seront formalisés le zonage et le règlement, va maintenant s'engager. Elle permettra de retranscrire de façon concrète les objectifs définis dans le PADD. Cette phase devrait s'achever en fin d'année.

Le projet de PLUi pourrait alors être arrêté en début d'année prochaine, et approuvé quelques mois plus tard, après consultation des personnes publiques associées (État, Département, Région, chambres consulaires, etc.) et enquête publique.



# Budget : «Une nouvelle gendarmerie et la poursuite des actions de solidarité»

Malgré une baisse continue des dotations de l'état, 72.000 euros cette année, le budget voté par les élus communautaires (vous pouvez retrouver sur le site Internet de la CCPM ce budget détaillé), permet de poursuivre les actions de solidarité et de développement pour l'accueil sur notre territoire ; mais aussi de mettre en œuvre les projets nouveaux et d'achever ceux déjà engagés.

L'investissement le plus conséquent pour la collectivité sera la construction de la nouvelle gendarmerie. Ce projet global de 3M euros va probablement nécessiter le recours à un emprunt d'un montant de 1,2M euros. Les autres projets les plus significatifs concernent des travaux de voirie, les aménagements touristiques autour de la Maison du lac de Montbel, la mise en accessibilité de nos

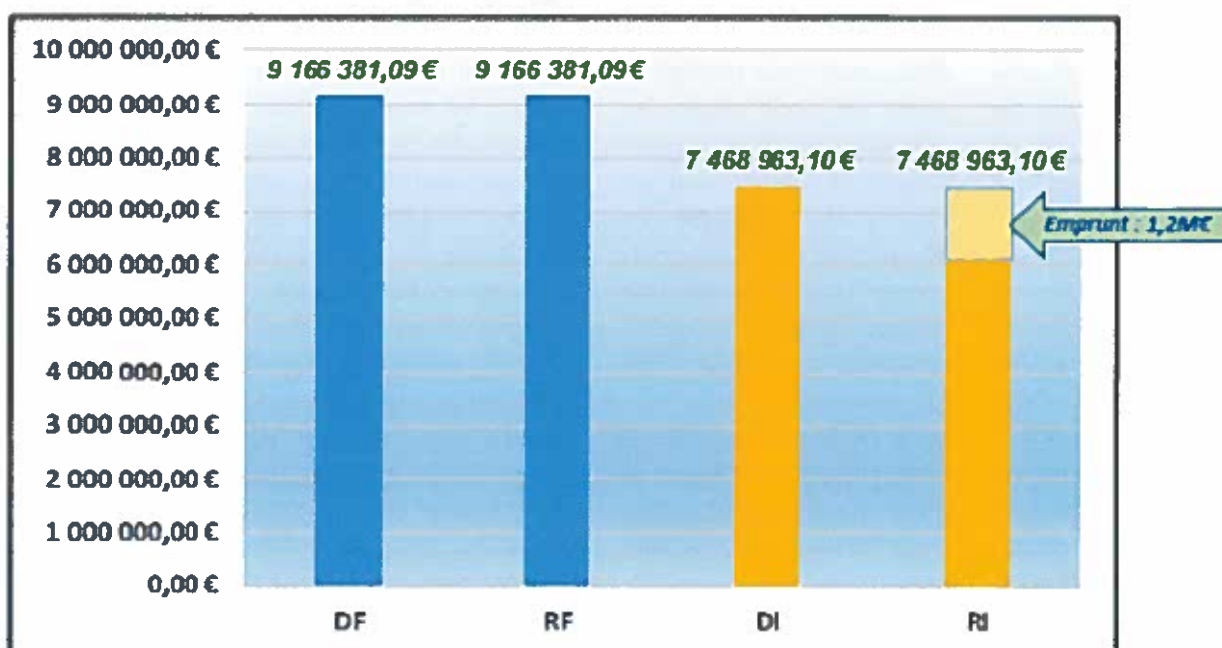
bâtiments publics, l'étude diagnostic pour la piscine intercommunale ou bien encore les travaux de réhabilitation de l'ALAE d'Aigues-Vives et de l'ALSH de Mirepoix. Côté recettes, la CCPM pourra s'appuyer sur différentes subventions : État, Conseil Départemental, Conseil Régional, Europe... À la section fonctionnement, pour les dépenses, le coût du traitement des ordures

ménagères facturé par le SMECTOM va connaître une augmentation sensible de 4,75%. Dans cette section, l'on retrouve la poursuite des projets en cours : soutien à la fusion des Offices de tourisme de Lavelanet et de Mirepoix avec le Pays d'Art et d'Histoire, mutualisation des moyens en ingénierie de développement local avec la CCPO (notamment pour le PLUI) et la commune de Lavelanet pour l'Enfance-Jeunesse. Mais aussi, une étude pour la réalisation d'une aire de camping-car, la fête de la gastronomie ou l'embellissement des communes, le soutien aux filières courtes pour les agriculteurs. Pour les recettes, l'on note la

vente d'un terrain à la société Alogéa pour la construction de la «Maison Partagée», et enfin, une légère augmentation des taux de taxe d'habitation (de 11,08% à 11,65%) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (de 1,70% à 1,79%). Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de l'intégration progressive de la compétence voirie.

L'équilibre du Budget Annexe de la Zone d'activités du Rada est réalisé grâce à une subvention du budget général et les ventes prévues de terrains. À noter que la ZA de l'Arbre Blanc est dorénavant intégrée dans ce budget annexe.

## L'équilibre Budgétaire Général

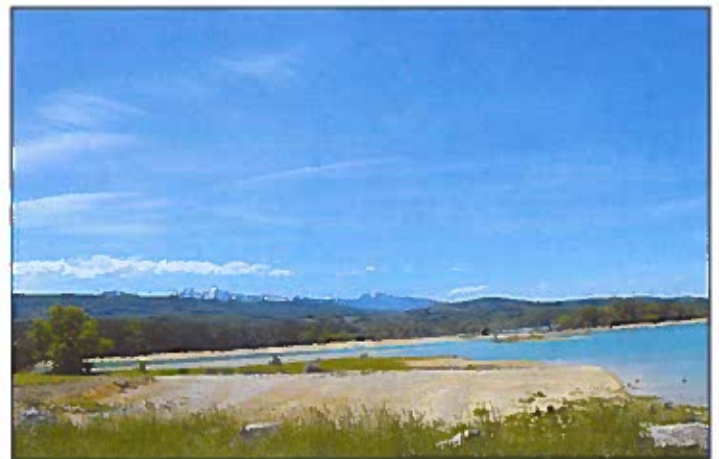


# Aménagement du lac de Montbel : vers un tourisme Nature

Dans la continuité de la Maison du Lac, des travaux sont en cours sur les « rives de Montbel » : parking et sanitaires publics seront installés à proximité du site. La CCPM par délibération en date du 8 juillet 2015 a confié, par convention, une maîtrise d'ouvrage déléguée pour ces travaux en lien avec l'activité touristique à la commune de Montbel. En maîtrise d'ouvrage propre, la Communauté de Communes va réaliser un cheminement piétonnier (liaisons douces) du parking à la plage ainsi que l'aménagement de la plage.

Par ailleurs, la réactivation du travail mené en 2014/2015 dans le cadre d'une formation ADEPFO (association de développement des Pyrénées par la formation) avec les prestataires touristiques des Rives de Lérans est en cours. On s'en souvient, ces derniers avaient participé dans le cadre de ce stage à l'élaboration d'un diagnostic et à la mise en place d'une stratégie s'articulant autour de 4 axes de travail afin d'optimiser les potentialités du site. « Il s'agit » pour Henri Barrou vice-président en charge du tourisme « de valider avec les prestataires touristiques et les institutions une charte et un schéma d'aménagement pour aller vers plus de qualité ». Dans le cadre du dispositif AIDER (Accompagnement interministériel au développement et à l'expertise en milieu rural), le lac de Montbel faisant partie des sites majeurs, la DDT a positionné une

note d'enjeu s'articulant autour de trois points stratégiques qui recoupent les préoccupations des élus communautaires : l'équilibre entre la vocation originelle du lac comme réservoir et sa vocation touristique. La valorisation de cette vocation touristique, ainsi que l'amélioration de la signalétique et de la visibilité. Pour autant explique Henri Barrou, la vocation environnementale du lieu n'est absolument pas remise en cause. Et pour cause, les réflexions des élus et techniciens se portent sur un espace naturel préservé. Pas de volonté politique d'urbaniser à outrance, mais une volonté farouche de préservation de l'aspect naturel du site guide les élus. Un inventaire de la faune et de la flore, l'étude des moyens de diffusion au grand public sont d'ores et déjà positionnés. À partir des études déjà réalisées et de la note d'enjeux



remise par la DDT, un plan d'action est en cours d'élaboration afin de décliner les axes qui seront mis en œuvre. Le séminaire de réflexion du 21 mars a réuni prestataires touristiques, élus, professionnels du tourisme et représentants des collectivités territoriales et de l'état afin d'affiner le schéma de développement touristique et de loisirs du lac de Montbel. Les fiches actions qui préciseront chaque objectif sont en cours d'élaboration. Ainsi, la

rédaction de ce schéma doit être terminée fin juin puis approuvée par le Conseil communautaire après validation par la Commission tourisme de la CCPM et le bureau communautaire.

Environnement bien sûr, mais aussi agriculture doit se conjuguer avec tourisme autour du lac de Montbel. Ces préoccupations sont au cœur des enjeux de la CCPM.

## Partenariat avec l'association Atout fruits pour la création d'un conservatoire d'espèces fruitières anciennes

L'idée étant de pallier en amont à diverses maladies attaquant les arbres et de conserver (ou replanter) les espèces végétales : poiriers, pommiers, cognassiers sauvages, pruniers, mais aussi châtaigniers, sureau ou aubépine présents sur le territoire et le long de la Voie verte. Intéressée par le projet, la CCPM a orienté l'association vers Camon classé parmi les plus beaux villages de France, et où la mairie, conduite par Jean Huillet, travaille depuis de nombreuses années sur l'embellissement naturel et le zéro-phyto. La municipalité a acheté un terrain envahi par les buissons à l'entrée de ville face à la roseraie où elle a créé



trois terrasses avec vignes. Une partie de ces terrasses serviront à Atout fruits pour des plantations. À terme un conservatoire à ciel ouvert pourrait

ainsi être mis en place sur la Voie verte, et des ateliers récolte, transformation, production de produits dérivés voir le jour.

## Le Service sentiers de randonnées œuvre pour notre patrimoine

Depuis 2004, la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix a mis en place une politique de retour à l'emploi par le biais des chantiers d'insertion. Outre l'animation socioculturelle et ses 20 employés, l'autre volet des chantiers d'insertion concerne la préservation de l'environnement avec la gestion et la mise en valeur des sentiers de randonnées.

Le chantier d'insertion permet, le temps d'un contrat de travail (des contrats de 6 mois, renouvelables sur 24 mois), d'acquérir une expérience professionnelle, de se former et de bénéficier d'un accompagnement qui conduira ses bénéficiaires vers un emploi durable. Sandrine Massat et Béatrice Morey conseillères en insertion professionnelle gèrent ce secteur.

Une équipe verte au service du bien commun. Fabrice Fouert directeur du service

technique et Jean-François Pedesseau encadrant technique ont en charge le volet «terrain» et les 10 personnes en CDDI. Ces personnes âgées de 18 à 58 ans œuvrent à l'entretien des sentiers de randonnées, des Voies vertes jusqu'à Lavelanet, des espaces verts publics, mais aussi des zones artisanales (Rada, Arbre blanc, Caraud) tout en construisant leur projet professionnel. Pour Fabrice Fouert et Jean-François Pedesseau, «une dynamique



intergénérationnelle a vu le jour dans ce groupe. Les anciens cadrent parfois les plus jeunes qui à leur tour apportent énergie et enthousiasme». Embellissement, mise en valeur de notre patrimoine naturel (avec Atout fruits) et patrimonial (Tabarienne par exemple) sont partie pre-

nante de ce service qui permet de proposer à la population quelques 250 kilomètres de sentiers.

L'équipe verte de la CCPM accomplit un important travail d'entretien, mais aussi de reconquête de voies envahies par les ronces, parfois par des détritux...

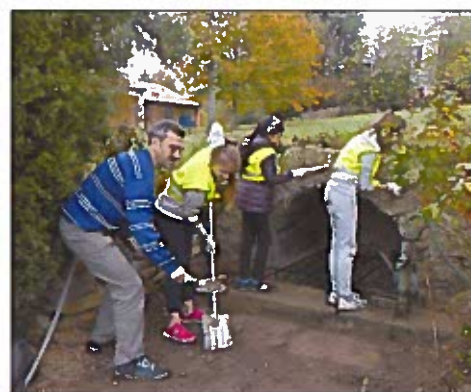
## Politique éducative de la CCPM

«Autonomie, citoyenneté et mobilité sont les grands axes de la politique éducative conduite par la Communauté de commune» rappelle Dominique Brette vice-présidente en charge de l'Enfance-Jeunesse. Aider l'enfant à grandir pour être

autonome, mais aussi lui apprendre à devenir un citoyen actif et responsable dans la société de demain, font partie des objectifs de la politique éducative conduite par l'équipe dirigée par Michel Casado. Quant à la mobilité, c'est un état d'es-

prit. Elle est stimulée par l'ouverture d'esprit, la rencontre avec l'autre, par l'implication, l'art et la culture, le sport, les instances de discussions et de réflexions où les jeunes peuvent s'exprimer sur des sujets de société... Les animateurs en accompagnant l'implica-

tion, les projets des enfants et des jeunes dans leur temps de loisirs, favorisent cet état d'esprit et stimulent l'engagement. Les séjours et les sorties à la journée ont, quant à eux, vocation à favoriser la «rupture» temporaire avec le cadre familial.



## Grandes vacances : zoom sur les centres de loisirs intercommunaux de Mirepoix et Lérans et du secteur Jeunesse

Alors que les grandes vacances arrivent, Michel Casado directeur – coordinateur du service, Béatrice Alibert directrice pédagogique et leurs équipes peaufinent les derniers détails des programmes pour ces vacances d'été. Des programmes mis en œuvre avec l'implication des enfants accueillis. Car ici, «l'enfant est acteur de son temps de loisirs». Un objectif prévaut

pour ces professionnels et Dominique Brette vice-présidente en charge de l'Enfance-Jeunesse : «exercer une plus-value éducative dans nos structures, ce qui permet aux enfants de s'épanouir dans une démarche citoyenne et de socialisation, tout en privilégiant l'autonomie.» En Pays de Mirepoix, ce qui est important, c'est l'acte éducatif. Tout au long de l'année, par le biais



des animations proposées, les enfants présentent, créent et mettent en œuvre les activités qu'ils vivront. Séjours à la mer (Leucate), chantier en partenariat avec MAMET, découverte de sports nautiques au lac de Montbel... toutes ces activités doivent permettre à l'en-

fant de vivre une expérience nouvelle. Accompagnés par des animateurs qu'ils côtoient tout au long de l'année dans les différentes structures socio-éducatives du Pays de Mirepoix, nos enfants s'épanouissent et acquièrent autonomie et plaisir au vivre ensemble.

### INFO

Pour la deuxième année consécutive, un grand nombre d'activités et tous les séjours sont mis en place conjointement avec les services Enfance Jeunesse de la ComCom et de la Mairie de Lavelanet permettant aux enfants et aux animateurs de se côtoyer.

Du côté du secteur Jeunesse, quelques news là aussi avec le départ de Fabienne Mariero qui a quitté ses fonctions après 8 ans de service. Le directeur soulignant «son engagement, ses couleurs artistiques et culturelles». Dirigé par José Lopez qui est secondé par Yaël Douet, le secteur Jeunesse a pour objectifs de permettre aux jeunes d'acquérir autonomie et mobilité, dans une démarche citoyenne. Cela passe par la mise en place de chantiers jeunes et la création de juniors associations. Ce service qui fonctionne du mardi au samedi en période scolaire est ouvert sur



chaque période de vacances scolaires. Pour cet été, le dispositif jeunesse sera ouvert jusqu'au 11 août. Un accueil se fait tous les après-midi au foyer socio-éducatif de la cité sco-

laire. Trois chantiers sont prévus pour ces grandes vacances : un atelier avec MAMET, un chantier aux gorges de Queille et un séjour à Port-Leucate. Là

aussi, les jeunes sont partis prenante quant au choix et la mise en œuvre de l'activité. Un séjour à la mer est programmé du 22 au 26 juillet 2017.

Les programmes des différentes structures seront distribués dans les espaces publics, écoles, ALAE et cité scolaire à la mi-juin. Les parents peuvent également se rapprocher des différents services, dont voici les coordonnées :

Centre de loisirs de Mirepoix, Maryline FUSCHLOCK directrice : 05 61 68 84 55. Centre de loisirs de Lérans, Christelle BEAUDEAU directrice : 05 61 01 51 38

Secteur Jeunesse : José LOPEZ, directeur : 05 34 01 26 66 ou 06 45 50 58 85.



## Le développement des structures socio-éducatives

L'un des objectifs de la Politique éducative est de permettre à tous les enfants de bénéficier du même service éducatif, quel que soit son lieu de scolarisation. La Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, en collaboration avec les communes de Rieucros et La Bastide de Bousignac ont transformé les garderies

en ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'École). Les équipes d'animations ont été renforcées tant sur Rieucros que La Bastide de Bousignac, passant de 6 animateurs à 9 animateurs sur les deux structures, ce qui permet un meilleur accueil des enfants et de proposer des activités adaptées aux tranches d'âges.



## Publics «empêchés» : quand le Centre National du Livre (CNIL) met en avant le travail de la médiathèque intercommunale

Voici peu, le CNIL a mis en avant, sur son portail Internet, le projet de développement de collections adaptées et des ateliers de poésie (le Cocon de Ratko Kresnin) pour les publics porteurs de handicaps, notamment ce qu'on nomme les «DYS», dans le cadre du schéma départemental de lecture publique de l'Ariège. Un objectif guide Christelle Espinosa et son équipe (Caroline, Valérie, Anne-Sophie, Jacqueline), renforcer les collections pour les publics dit «empêchés» et mettre en place des animations spécifiques. Voici plus d'un an, la CCPM s'est emparée du projet. Permettre à ce public, personnes ne pouvant se déplacer à la bibliothèque :

malades, personnes à mobilité très réduite, personnes âgées, hospitalisées, personnes présentant des handicaps visuels, auditifs, des problématiques de lecture, détenus, ou publics géographiquement, culturellement ou socialement éloignés du livre, d'accéder à la lecture. Pour ce faire, la médiathèque du Pays de Mirepoix a noué de multiples partenariats avec les services publics (et associations) ayant en charge les personnes en situation de dépendance et propose, par exemple, de nombreux livres audio grâce à sa convention avec la bibliothèque sonore de Perpignan.

Afin de mettre en place les objectifs définis, Christelle Espinosa sait pouvoir s'ap-



puyer sur nombre d'associations, dont le Lions Club pour les handicaps visuels. La responsable louant «l'investissement de ces personnes de cœur». Ateliers avec les maisons de retraite, avec les enfants scolarisés dans le territoire, livres audio, achat de collections à larges caractères ou pour les enfants présentant des

troubles du langage et des apprentissages, comme la dyslexie, la dysorthographe, la dysphasie, la dyspraxie et la dyscalculie, de petits romans d'apprentissage, participent aux objectifs mis en place. Un mot d'ordre, permettre à tout un chacun de «bénéficier d'une égalité d'accès au livre et à la lecture».

## Les actualités de la COM COM

La Communauté de Communes prépare la 5<sup>e</sup> édition de «Mirepoix met le couvert» qui aura lieu le samedi 21 octobre après midi et dimanche 22 octobre toute la journée. De nombreuses animations, dégustations et démonstrations culinaires sont au programme. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au concours de la «mirepoix» ou au concours de belles tables. Réser-

vez votre samedi soir ou dimanche midi pour participer à «Tous au resto pour la mirepoix». En commandant un menu spécial mirepoix vous participerez à une tombola où un voyage gourmand est à gagner. Pendant toute la durée de cette fête de la gastronomie, les producteurs locaux et une mini-ferme vous accueilleront au centre de Mirepoix.

